



## Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école L'Amitié, de La Pruchière et des Vents-et-Marées

Lundi 23 avril 2018 à 19 h

École des Vents-et-Marées de Rivière-Ouelle

### Présences

Personnel de soutien : Julie Chenard, secrétaire d'école  
Parents : Annick D'Amours, Karine Lévesque, Brigitte Minguy,  
Rachel Rioux et Karine Soucy  
Enseignantes : Catherine Dionne, Nancy Pelletier, Myriam Dumais, Isabelle Boutin  
Service de garde :  
Direction : Caroline Dufour, Joëlle Hudon (stagiaire)  
Membre de la communauté :

Absences : M<sup>mes</sup> Karine Chenard, Christine Dionne

### **PROJET PROCÈS-VERBAL**

#### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

##### 1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum

Après constatation du quorum, M<sup>me</sup> Brigitte Minguy, présidente du conseil d'établissement, ouvre la séance par les salutations d'usage et souhaite la bienvenue à tous.

##### 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 23 avril 2018

M<sup>me</sup> Minguy fait la lecture de l'ordre du jour. Un point à l'ordre du jour sera ajouté : 3.1.2 – Grand Défi Pierre Lavoie.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Karine Lévesque et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté selon l'ajout proposé.

### 1.3 Adoption du procès-verbal de la réunion du 19 février 2018

M<sup>me</sup> Brigitte Minguy demande si le procès-verbal 19 février est conforme.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Isabelle Boutin et unanimement résolu que le procès-verbal de la rencontre du 19 février 2018 soit adopté tel qu'il est proposé.

### 1.4 Suivis au procès-verbal

**Point 2.3** : Concernant l'encadrement de la publicité envoyée aux parents : M<sup>me</sup> Julie Chenard propose de se laisser une période d'essai d'un an pour avertir tous les organismes de nos nouvelles normes. Les publicités provenant de la Salle André-Gagnon (bien que ce soit un organisme à but non lucratif) seront dorénavant elles aussi refusées, étant donné que ce ne sont pas des activités de **notre** milieu.

**Point 3.1.3** : Les services de *Photo scolaire repensée* ont été officiellement réservés pour l'an prochain. Ils ont accepté de se déplacer dans notre région sans frais supplémentaires.

## 2. DOSSIERS DE DÉCISION

### 2.1 Approbation du programme d'activités éducatives qui nécessitent un changement d'heure ou un déplacement des élèves hors de l'école (art. 87 LIP)

M<sup>me</sup> Dufour présente le programme d'activités éducatives qui nécessitent un changement d'heure ou un déplacement des élèves hors de l'école.

L'approbation du programme d'activités éducatives est proposée par M<sup>me</sup> Nancy Pelletier et approuvée à l'unanimité.

### 2.2 Établissement des principes d'encadrement des coûts du matériel et des effets scolaires - résolution

M<sup>me</sup> Dufour présente une résolution concernant les principes d'encadrement des coûts de matériel et des effets scolaires. Elle donne les explications nécessaires pour la compréhension de celle-ci.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Karine Soucy et unanimement résolu que la résolution soit acceptée telle que présentée.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Brigitte Minguy et unanimement résolu que la résolution soit acceptée pour une durée de 2 ans.

### 3. DOSSIERS D'INFORMATIONS

#### 3.1 Direction

##### 3.1.1 Organisation provisoire 2018-2019

M<sup>me</sup> Caroline Dufour nous informe que les élèves inscrits en prématernelle (4 ans) en provenance de St-Gabriel et de Rivière-Ouelle fréquenteront l'école de La Pruchière.

Pour la maternelle 5 ans, il y aura un groupe à Rivière-Ouelle (14 inscriptions) tandis que les 4 élèves inscrits à St-Gabriel devront aller à St-Pacôme.

À l'école L'Amitié, il y aura un groupe de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années et un groupe de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années.

Pour l'école La Pruchière, il y aura un groupe de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années, un groupe de 2<sup>e</sup> année, un groupe de 3<sup>e</sup> année, un groupe de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années et un groupe de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années.

Pour l'école des Vents-et-Marées, il y aura un groupe de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années, un groupe de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années et un groupe de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années.

##### 3.1.2 Grand Défi Pierre Lavoie

Monsieur Yves Pelletier désire parrainer l'école de St-Gabriel dans le cadre du Grand Défi Pierre Lavoie. L'argent permettra l'achat de matériel ou la possibilité de vivre des activités sportives.

#### 3.2 Présidente

Aucun point.

#### 3.3 Service de garde

Étant donné l'absence de M<sup>me</sup> Christine Dionne, M<sup>me</sup> Dufour nous informe que les inscriptions au service de garde pour l'an prochain se feront le 15 mai à Rivière-Ouelle et le 16 mai à St-Pacôme.

Elle est en attente de nouvelles de la Commission scolaire concernant la possibilité d'un service de garde pour St-Gabriel.

#### 3.4 Enseignants

M<sup>mes</sup> Isabelle Boutin, Catherine Dionne et Nancy Pelletier nous font un compte-rendu des activités qui se sont déroulées depuis notre dernière rencontre. Elles font également une présentation des activités à venir.

### 3.5 OPP

#### *St-Pacôme*

Mme Annick D'Amours nous avise que le comité prépare un dîner de fin d'année. Ils sont à la recherche de commanditaires pour offrir un dîner sans frais.

Aucun suivi pour Saint-Gabriel et Rivière-Ouelle.

### 3.6 Comité de Parents

Mme Rioux nous fait un compte-rendu concernant sa dernière rencontre du comité de parents. Elle nous parle des sujets abordés :

- Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux EHDAA : il y a un travail d'effectué surtout pour uniformiser les plans d'intervention.
- Prix reconnaissance 2018 de la Fédération des comités de parents du Québec : La candidature choisie est celle d'Amélie Bérubé de l'école l'Orée-des-Bois.
- Congrès de la Fédération des comités de parents du Québec : M<sup>mes</sup> Brigitte Minguy et Rachel Rioux désirent assister au congrès. Le conseil d'établissement assumera les frais associés pour ces deux inscriptions. Nous avons les fonds nécessaires pour qu'une 3<sup>e</sup> personne participe. L'offre sera faite aux parents des O.P.P. S'il y a plus d'une personne supplémentaire intéressée, celle-ci sera référée au Comité de parents pour recevoir le remboursement des frais.
- Projet d'une nouvelle école à Rivière-du-Loup.
- Comité consultatif du transport : Il y aura probablement une augmentation du tarif pour le transport du midi l'an prochain.

### 3.7 Trésorière

M<sup>me</sup> Julie Chenard, trésorière du CÉ, nous informe que le solde de notre budget de fonctionnement se chiffre à 952 \$.

### 3.8 Correspondance

Aucune.

### 3.9 Autres sujets

Aucun.

### 3.10 Public

Aucun.

## 4. CLÔTURE DE LA SÉANCE

### 4,1 Calendrier des rencontres

La prochaine rencontre se tiendra le 14 mai à 19 h à l'école l'Amité de St-Gabriel.

#### 4.2 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par M<sup>me</sup> Julie Chenard à 20 h.

---

Brigitte Minguy  
Présidente du CÉ

---

Caroline Dufour  
Directrice